

Suite des législatives : une loi Grand-Age au service de la cohésion ?

Suite aux législatives, des points d'accord doivent être trouvés entre les différents partis politiques. L'AD-PA considère que la question de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées vulnérables et celle des conditions de travail des salariés doivent pouvoir faire consensus.

C'est pourquoi, l'AD-PA appelle à mettre à l'agenda de l'Assemblée nationale la loi Grand Âge - Autonomie qui permettra de retrouver de la cohésion nationale autour d'une ambition vertueuse.

L'AD-PA rappelle, en effet, qu'engager des moyens dans le secteur de l'aide aux personnes âgées générera la création de nombreux emplois non délocalisables.

Il s'agit donc de l'investissement dont la France a besoin pour retrouver du sens au travers de l'Humain.

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : linkedin.com/company/ad-pa/